

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2700**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Auxiliaire paramédical Georges Achard

Nouvel intitulé : Auxiliaire paramédical(e)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association école Jeanne Blum	Président de l'association école Jeanne Blum, Directeur de l'association école Jeanne Blum

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet paramédical Georges Achard travaille auprès d'enfant ou de personne âgée dépendante, dans leur environnement en collaboration avec le personnel médical et paramédical.

Auprès d'enfants, il exerce les activités suivantes :

- Assurer la propreté corporelle : habiller et déshabiller l'enfant, effectuer le change, effectuer la toilette avec ou sans bain, veiller à la propreté du linge et des vêtements
- Aider au déplacement : assurer les levers et les couchers, prévenir les chutes, aider à la marche
- Aider à s'alimenter : préparer et donner un biberon, organiser et donner un repas ou une collation, aider à la cuisine et veiller aux règles de conservation
- Aider au besoin d'élimination : changer les couches, participer à l'éducation en matière de propreté
- Contribuer à l'animation : proposer une activité à un enfant ou un groupe d'enfant
- Transmettre ses actions à l'équipe ou à la famille : transmettre par écrit et par oral

Auprès de personnes dépendantes ou âgées, il exerce les activités suivantes :

- Assurer la propreté corporelle : effectuer la toilette au lit, au lavabo, bain ou douche, habiller et déshabiller, aider au choix des vêtements
- Assurer l'entretien et la propreté de l'environnement : faire le lit vide ou occupé, balayer et laver les sols, nettoyer le mobilier, changer le linge, nettoyer et désinfecter le matériel utilisé, ranger les placards
- Aider au déplacement : aider à la marche simple avec canne ou déambulateur, mettre au fauteuil, coucher ou lever une personne, prévenir les chutes
- Aider à s'alimenter : mettre le couvert, présenter et servir les plats
proposer un menu, aider à la prise des repas, desservir
- Aider au besoin d'élimination : accompagner la personne au toilette
changer les protections pour les personnes incontinentes
poser et enlever un bassin
- Contribuer à l'animation : repérer les centres d'intérêt, accompagner la personne dans la réalisation de soi, inciter à des activités : lecture, télévision, jeux de société, ateliers, promenades ou autres proposer et organiser une activité à une ou plusieurs personnes
- Transmettre ses actions à l'équipe ou à la famille : transmettre par écrit et par oral

Compétences ou capacités attestées : - connaître l'organisation et les grandes fonctions du corps humain
- connaître les éléments de base en français et en mathématiques
- connaître et maîtriser les techniques de travaux manuels en vue de réaliser des objets décoratifs
- connaître et maîtriser les techniques de déplacement de l'enfant ou de la personne âgée ou dépendante
- connaître et maîtriser les techniques d'alimentation et d'aide au besoin d'élimination
- connaître les règles d'hygiène

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du brevet paramédical Georges Achard travaille dans : - les structures d'accueil de la petite enfance

- les maisons de retraite
- les cliniques et les hôpitaux

Type d'emplois accessibles : - Agent de service en milieu hospitalier

- Agent de service en crèche
- Auxiliaire de vie en gériatrie
- Auxiliaire parentale à domicile
- Faisant fonction d'Auxiliaire de Puériculture

- Faisant fonction d'Aide Soignant

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1302 : Assistance auprès d'adultes

K1303 : Assistance auprès d'enfants

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes :

- 1 - Composante théorique : contrôle continu et examen final par évaluations écrites ou pratiques en biologie, français, mathématiques, santé publique, culture générale, dessin anatomique, travaux manuels
- 2 - Composante pratique : lors du stage, le candidat est évalué sur ses activités :
- la propreté corporelle de l'enfant et de la personne âgée ou dépendante
 - l'entretien et la propreté de l'environnement
 - le déplacement de l'enfant et de la personne âgée ou dépendante
 - aider l'enfant et de la personne âgée ou dépendante à s'alimenter
 - aider l'enfant et de la personne âgée ou dépendante au besoin d'élimination
 - transmettre ses actions à l'équipe
- 3 - Composante de synthèse : rédaction de deux rapports de stage (durée : 2 semaines, puis 3 semaines) l'un proposant un journal de bord, le second expliquant une expérience où le stagiaire a été impliqué
- contribuer à l'animation

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		6 personnes dont 50 % sont extérieurs à l'école
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		6 personnes dont 50 % sont extérieurs à l'école
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Brevet de formation préprofessionnel paramédical Georges Achard', Groupe 37, délivré par le ministère chargé de la santé (DGS)

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 32 titulaires par an.

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

ASSOCIATION ECOLE JEANNE BLUM 19, rue Victor Hugo
78350 Jouy en Josas

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Brevet de formation préprofessionnel paramédical Georges Achard, Groupe 37, délivré par le ministère chargé de la santé (DGS) (arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

Certification précédente : Brevet de formation préprofessionnel paramédical Georges Achard (Fiche incomplète)

Certification suivante : Auxiliaire paramédical(e)